



La capitulation de Poundmaker au major-général Middleton à Battleford, en Saskatchewan, le 26 mai 1885 [TCO], par Robert William Rutherford.

La seconde révolte des Métis de 1885 au cœur d'une étude de cas sur l'instruction des militaires du rang et le Programme intermédiaire en leadership

par Robert-Falcon Ouellette

Robert-Falcon Ouellette, CD, Ph.D., un Cri (membre de la première nation de Red Pheasant), est actuellement directeur des programmes axés sur les Autochtones à l'Université du Manitoba. Il possède des diplômes en musique, en éducation et en anthropologie. Dans ses travaux, il se penche sur les questions liées aux programmes d'admission à l'université, aux pensionnats indiens, aux militaires et à la musique. Après 15 années de service au sein de diverses unités allant des armes de combat aux services de santé en passant par la musique, il prend sa retraite des forces armées à titre de sergent d'armes de la 5^e Ambulance de campagne, établie à Valcartier, au Québec.

Nous sommes intéressés, comme faisant partie de ce grand empire, comme partageant sa prospérité, comme partageant sa honte, nous sommes intéressés dans tout ce qui tendra à augmenter la force et l'homogénéité de cet empire; nous sommes intéressés dans toutes les grandes et importantes questions qui se rapportent à la constitution générale et à l'organisation générale de l'empire tout entier.

~ Edward Blake, *Débats de la Chambre des communes*, le 20 avril 1882¹

Introduction

L'État canadien et les Autochtones perçoivent de façons très différentes l'histoire militaire du pays. Tout simplement, ils adhèrent à des ontologies, ou visions du monde, différentes. Comme membre autochtone des Forces armées canadiennes (FAC), j'ai eu la chance de suivre divers cours sur l'histoire militaire canadienne et d'étudier cette histoire selon de multiples visions du monde. Cela ne tient pas à ma formation dans les FAC, mais plutôt à mon expérience de vie particulière. La vision du monde est donc une notion à approfondir. Pour l'anthropologue eskimo Oscar Kawagley (Yupiq), elle est intimement liée aux définitions de la culture et de la carte cognitive. « Notre vision du monde repose sur les principes que nous adoptons pour comprendre le monde qui nous entoure. Les jeunes gens acquièrent ces valeurs, traditions et coutumes à partir de sources variées : mythes, légendes, récits, parents et membres de la collectivité, sans oublier l'exemple que leur donnent les dirigeants de leur communauté. La vision du monde (carte cognitive) est un amalgame de mécanismes d'adaptation qui se sont avérés utiles

par le passé [mais qui pourraient ne plus convenir actuellement ou à l'avenir]. Elle [permet à la population qui s'y identifie] d'interpréter le monde qui l'entoure, de s'équiper d'instruments pour s'adapter en conséquence, de moduler ses comportements et d'interpréter ses expériences². » [TCO] Cette notion de vision du monde peut s'appliquer aussi bien aux peuples autochtones qu'à tout autre groupe.

Les militaires ont leur propre vision du monde, un prisme à travers lequel ils perçoivent le monde qui les entoure et créent la réalité qu'ils considèrent authentique³. Les peuples autochtones du Canada possèdent aussi leur propres visions du monde, ou ontologies, qui sont différentes. La Rébellion du Nord-Ouest, qui s'est déroulée en 1885, constitue un excellent exemple de la divergence des visions. La façon dont on étudie la Rébellion du Nord-Ouest dans les écoles militaires canadiennes trahit une certaine orthodoxie. L'étude de ce conflit passe normalement par un modèle d'analyse linéaire ou une méthode empirico-historique, et néglige souvent d'autres perspectives qui revêtent autant d'importance pour la compréhension de la conduite de la guerre, de ses conséquences et de ses interprétations. Par exemple, le *Programme intermédiaire en leadership* (PIL) des FAC demande aux participants d'expliquer comment les soldats canadiens et britanniques ont employé les dix principes de la guerre pour défaire les Métis et les Indiens en 1885⁴.

Le PIL, même s'il est très utile, présente de façon très simpliste l'histoire du Canada⁵. Dans le cas des événements de 1885 et de l'histoire militaire canadienne, il ne suscite pas de grande réflexion dans l'instruction des militaires du rang (MR), mais favorise plutôt une pensée linéaire aux antipodes de la démarche intellectuelle. Les lectures associées au PIL affirment que tous les conflits militaires nous mettent en présence de dix principes de la guerre qu'il faut tous prendre en compte d'une certaine façon, faute de quoi la défaite devient souvent inévitable⁶.

Les principes de la guerre

1. Choix et maintien de l'objectif;
2. Maintien du moral;
3. Action offensive;
4. Sécurité;
5. Surprise;
6. Concentration de la force;
7. Économie d'effort;
8. Souplesse;
9. Coopération;
10. Administration et approvisionnement.

L'énoncé des principes est très important, mais c'est l'interaction de ceux-ci dans le jeu politique qui leur donne de l'intérêt et les rend utiles pour les membres des FAC appelés à s'en servir pour prendre des décisions éclairées. Il m'est arrivé souvent, quand je suivais le PIL, d'entendre de la bouche d'autres stagiaires, voire d'instructeurs professeurs, que les militaires canadiens avaient pu employer la technologie et profiter d'une force écrasante pour avoir raison des Indiens et des Métis, malgré un départ hésitant dans les premières années de la Confédération. « C'était joué d'avance », disaient-ils. Autrement dit, la civilisation avançait et les Indiens étaient mis au rancart de l'histoire⁷. Cette façon orthodoxe de voir cet épisode important de l'histoire canadienne semblait immuable. Beaucoup s'opposaient franchement à mon point de vue quand je leur expliquais que les points forts des peuples autochtones avaient

presque mené à la victoire de ces derniers en 1885, tandis que les Canadiens et les Britanniques étaient passés bien près de la défaite en dépit de leur prétendue supériorité. Le cours avait parfois les allures d'un exercice d'édification nationale destiné aux participants du PIL.

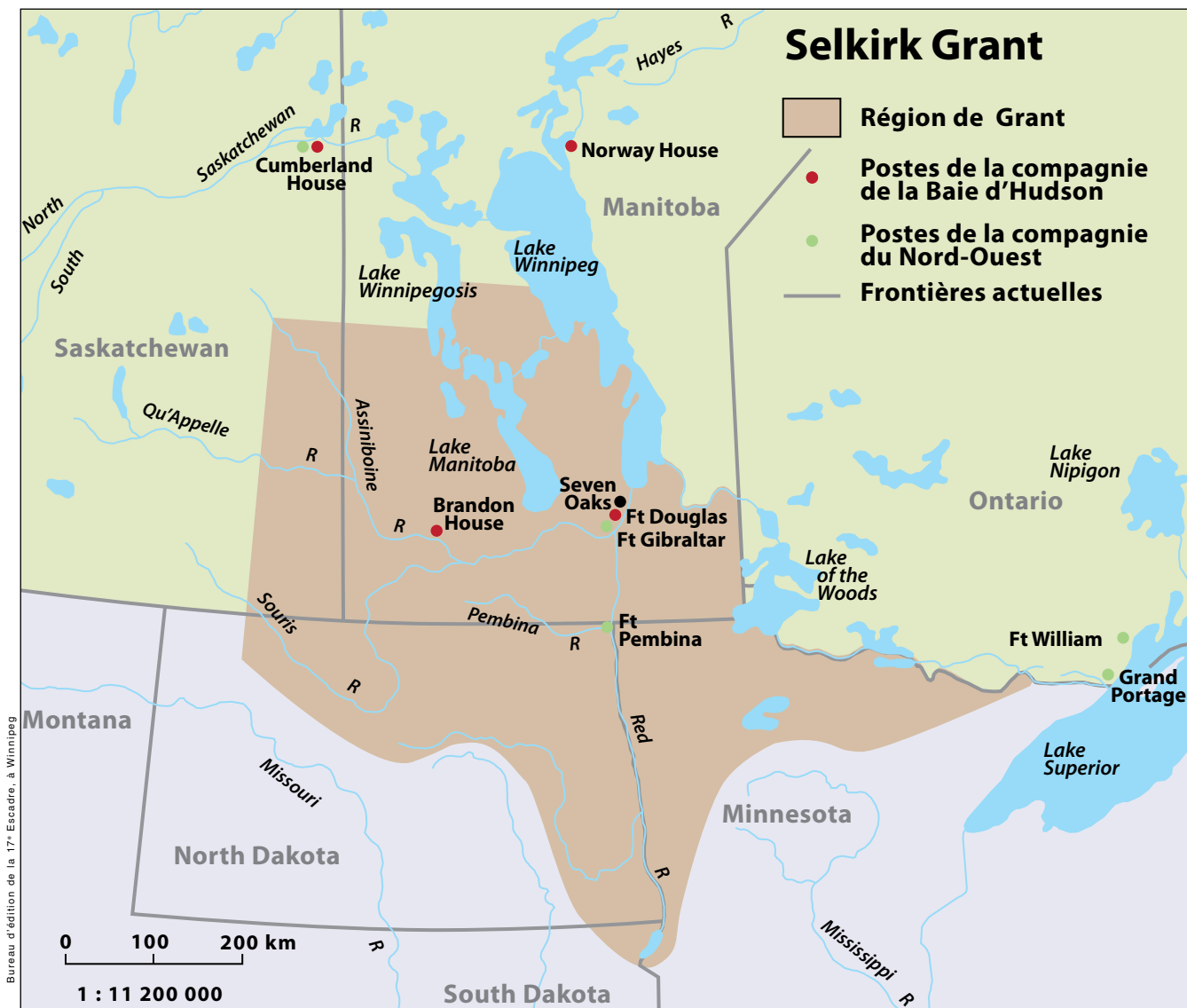
La pertinence d'instruire les MR sur les guerres linéaires du passé va s'amenuisant. Il m'a semblé que bien des stagiaires n'arrivaient pas à saisir l'idée que la vision du monde de chacun teinte sa perspective, et qu'ils souhaitaient passer rapidement au travail suivant sans approfondir la réflexion. À mon avis, on choisissait d'emblée de célébrer le nationalisme canadien plutôt que de réfléchir activement aux différentes façons de voir cet important conflit. Les lectures complémentaires du cours ne présentaient pas non plus un éventail varié de points de vue, mais seulement la pensée orthodoxe de longue date. Cela présente un grand danger pour les FAC, car ses MR les plus éduqués sont appelés à jouer d'importants rôles de chef, et ils ont besoin pour cela de comprendre la guerre non pas comme un concept linéaire, mais bien selon un modèle holistique qui admet divers points de vue. Les soldats doivent savoir se situer sur le plan géopolitique dans de multiples situations complexes afin d'être à même de servir l'intérêt supérieur du gouvernement canadien et de la population du pays.

Je souhaiterais réaliser la même analyse axée sur les dix mêmes principes, mais en partant du point de vue des Autochtones, autrement dit m'inscrire en faux contre ce que l'on appelle souvent l'« histoire du vainqueur ». En effet, cette dernière a beau présenter un grand intérêt pour le public, elle offre peu de leçons profondes sur la nature de la guerre. J'espère montrer que le niveau de subjectivité que l'on se permet d'atteindre dans l'écriture de notre histoire nationale fait obstacle à la compréhension à long terme des enjeux et ne sert pas l'intérêt des MR ni celui des FAC.

Raisonnement

Je n'entends pas décrire ici en grand détail les nombreux faits connus sur la seconde révolte des Métis (aussi appelée la résistance de 1885), mais simplement présenter une argumentation qui remet en question l'interprétation orthodoxe de cette révolte qui a aujourd'hui la faveur des militaires et des politiciens canadiens. La résistance de 1885 *était, et est toujours* perçue comme la première campagne militaire canadienne et la première victoire remportée au pays par un imposant déploiement de forces. Cependant, il convient de porter une attention particulière aux termes « révolte » et « guerre » employés dans ce contexte⁸. Le mot « révolte » s'applique à un groupe qui mène une lutte armée contre une puissance centrale ou légitime. Le Petit Robert définit la révolte comme une « [a]ction collective, généralement accompagnée de violences, par laquelle un groupe refuse l'autorité politique existante, la règle sociale établie⁹. » De nombreux auteurs Métis, tels que Louis Barkwell¹⁰ et Auguste-Henri de Trémaudan¹¹, sont d'avis que, même si le gouvernement canadien avait déclaré exercer son autorité sur le Nord-Ouest, il ne disposait pas des forces nécessaires pour asseoir cette autorité dans les faits. À preuve, un grand nombre de groupes autochtones ont maintenu leur propre appareil gouvernemental et judiciaire, indépendant du gouvernement canadien, et certains le conservent encore aujourd'hui¹².

Les gouvernements occidentaux ont été nombreux à fonder leurs prétentions territoriales sur le principe de la *terra nullius*¹³, aux dépens des populations autochtones. Ce principe affirme que les peuples autochtones ne faisaient pas un usage délibéré et efficace de leurs vastes étendues de territoire, et que les puissances



Bureau d'édition de la 17^e Escadre, à Winnipeg

Cette carte de la concession Selkirk, datant d'avant la campagne de 1885, illustre bien les portions importantes du territoire où la campagne a été menée.

européennes étaient donc libres d'en prendre possession. En s'arrogeant les terres des tribus, les gouvernements occidentaux ont rompu le lien qui unissait les nations autochtones à leur territoire, détruisant ainsi leur puissance et leur assise. En 1992, l'arrêt Mabo de la Haute Cour d'Australie a contredit ce principe. Le haut tribunal a reconnu la survie de principes d'organisation culturelle, territoriale et judiciaire découlant de formes d'entente et d'organisation humaine remontant à l'époque antérieure à l'impérialisme européen¹⁴ et a rejeté, affirmant qu'elle était sans fondement, la prétention que les peuples autochtones n'exerçaient pas de droit de propriété avant l'accession de l'Australie à la souveraineté. Cette affaire a été jugée en Australie, mais elle a aussi des répercussions jusqu'au Canada, car l'Australie a déjà été liée par son système judiciaire au Canada, à la Nouvelle-Zélande et à la Grande-Bretagne.

L'entrée dans la Confédération de la Terre de Rupert et du Manitoba en 1870, sous la direction d'un gouvernement de coalition formé de représentants de tous les peuples de la province, pourrait être vue comme une légitimation de la puissance du gouvernement canadien. Cependant, le non-respect par le Canada de certaines conditions négociées donne du poids à l'idée que l'accord avec les

peuples autochtones du Manitoba n'a jamais été entièrement mis en œuvre. Faute d'application intégrale des conditions de cet accord, on pourrait dire que le gouvernement du Canada n'a pas assis son autorité et que, par conséquent, la guerre qu'il a menée plus tard contre les peuples autochtones de la Saskatchewan était en réalité une guerre de conquête.

J'admets que le Manitoba était effectivement occupé après 1870, mais n'oublions pas que les forces militaires canadiennes y avaient amorcé dès lors une campagne de terreur à l'endroit des habitants autochtones de la province sous la forme de meurtres, de viols et du saccage de leurs propriétés¹⁵. Ces agissements, suivis de la dénégation du statut bilingue du Manitoba, étaient susceptibles de rendre nulle l'autorité du Canada sur ce territoire. Si les populations française, catholique et métisse, comme d'ailleurs le gouvernement du Canada, n'arrivaient pas à satisfaire aux conditions fixées pour l'entrée de la province dans la Confédération, et si les peuples autochtones maintenaient un pouvoir parallèle autochtone faisant autorité, alors leurs actions de 1885 ne constituaient pas une révolte, mais plutôt une résistance contre une force d'occupation menant une guerre de conquête.



Glenbow Archives NA-2631-2

Louis Riel

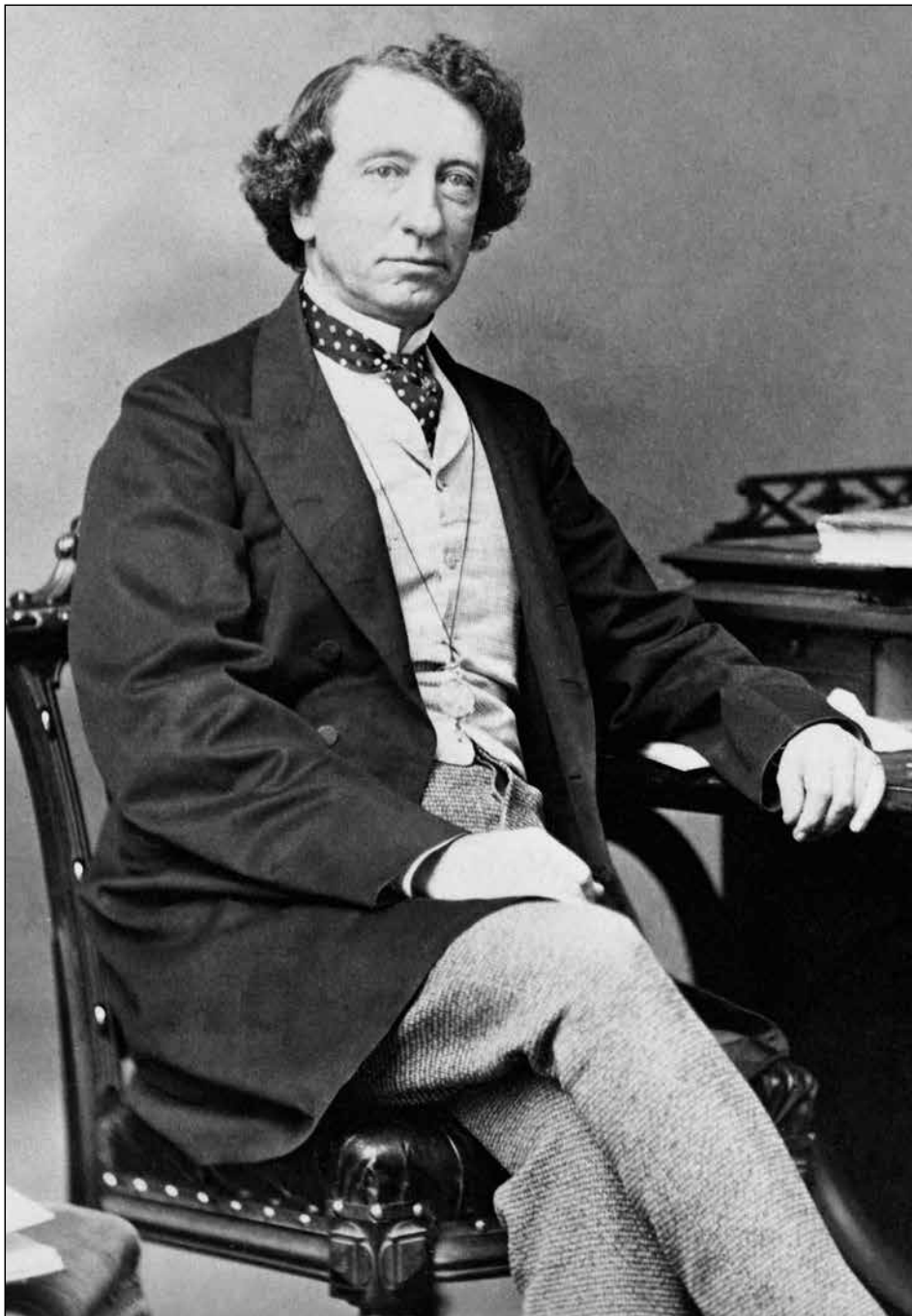
la majorité des Métis une personnalité plus grande que nature qui avait pour seule ambition d'aider les Métis à se forger leur propre identité nationale en luttant contre une aliénation « perçue » de leurs droits individuels et collectifs¹⁷.

Après la Rébellion de la rivière Rouge de 1870 et son exil au Montana, Louis Riel n'était pas chaud à l'idée de retourner au Canada. Il a fallu qu'un groupe de Métis¹⁸ se rende chez lui, au Montana, pour qu'il se laisse convaincre de revenir lutter pour les droits naturels des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces droits avaient été reconnus dans la *Loi sur le Manitoba* de 1870, mais ils étaient à présent bafoués par le nouveau gouvernement des territoires ainsi que par le gouvernement fédéral du Canada¹⁹. Le gouvernement fédéral, dirigé par le Conservateur John A. Macdonald, a fini par décider que le conflit armé serait le seul moyen de faire céder les Métis²⁰ et de casser toute résistance à la mainmise du Canada sur ses territoires et à la colonisation de ceux-ci. On peut s'imaginer que si les Métis et les Indiens avaient pu exposer leurs doléances sans être muselés par le gouvernement du Canada, ils auraient remis en question la suprématie du mode de vie anglo-saxon et, dans les faits, la souveraineté du Canada sur les Territoires du Nord-Ouest.

Rares étaient ceux qui croyaient réellement aux chances des Métis de l'emporter. Tous n'étaient pas non plus convaincus parmi

Pour bon nombre d'historiens, Louis Riel est un personnage difficile à cerner. Ce dernier est effectivement passé de la défense d'une position légale et modérée, qui consistait à demander au gouvernement fédéral de respecter la *Loi sur le Manitoba* (1870), à la proclamation d'une nouvelle religion ayant pour pape monseigneur Ignace Bourget (évêque de Montréal),¹⁶ en passant par l'établissement d'un gouvernement indépendant à Batoche. Encore de nos jours, Riel est pour

les Métis et leurs dirigeants, pas même le commandant de Riel sur le terrain, Gabriel Dumont. La plupart des gens comprenaient que le chemin de fer donnait au gouvernement fédéral la possibilité de dépêcher des troupes dans le Nord-Ouest beaucoup plus facilement qu'en 1870. N'empêche, la plupart des ouvrages sur le sujet indiquent que les Métis espéraient toujours conclure une entente, et ce, jusqu'à la bataille décisive menée à Batoche. En effet, les Métis avaient



Glenbow Archives NA-2932-2

Sir John A. Macdonald

espoir que le commandant de la force de campagne britannique, le Major-Général Frederick Middleton, et surtout le premier ministre Macdonald, allaient accepter de négocier avec eux. Le 9 mai 1885, Gabriel Dumont était « assez réaliste pour savoir qu'il ne vaincrait pas les Canadiens, mais il croyait toujours pouvoir négocier²¹. » Je crois que ce qui a le plus surpris les Métis, quand le gouvernement de Macdonald a consenti à négocier, a été qu'il le fasse de si mauvaise foi. Le gouvernement s'est effectivement rendu à quelques-unes des exigences des Métis, mais ses démarches ultérieures ont été si maladroites qu'elles ont insulté le mouvement tout entier²².

Comment des nations autochtones dotées d'armes rudimentaires telles que des mousquets pouvaient-elles se défendre contre une force beaucoup plus nombreuse et mieux équipée? Les Métis étaient

à peine 250 à la bataille de Batoche, âgés de 13 à 93 ans²³. Middleton, de son côté, commandait directement plus de 800 soldats et disposait d'un soutien logistique adéquat, d'un navire, de canons et de mitrailleuses Gatling. D'ailleurs, il y avait de quoi trouver déshonorant, même selon les critères de l'époque, l'emploi d'une mitrailleuse Gatling sur un champ de bataille occupé par des hommes, des femmes et des enfants²⁴. Dans tous les Territoires du Nord-Ouest, près de 8 000 soldats se tenaient prêts à combattre pour appuyer le gouvernement fédéral. Les forces autochtones, elles, se montaient à tout au plus 500 personnes, ce qui comptait les Indiens. À Batoche, elles étaient bien moins nombreuses. Riel s'opposait même à ce qu'on tue l'adversaire²⁵. Cela nous amène à nous demander à quoi s'attendre quand un belligérant se prépare pour la guerre totale tandis que l'autre souhaite négocier la paix²⁶.

À l'évidence, il était très difficile pour Riel de faire la guerre. Il avait l'ambition de fonder une nouvelle nation (autochtone) dans les Prairies. D'aucuns avanceront que ses croyances religieuses l'ont peut-être empêché, de même que ses troupes, de mener des opérations beaucoup plus offensives contre Middleton. Il avait l'habitude de prier, croix en main, au milieu d'un champ de bataille où s'affrontaient les opposants²⁷. Le neveu de Louis Riel, Auguste Vermette²⁸, a raconté que Riel était un chef doux et incorruptible qui empêchait souvent ses troupes et Gabriel Dumont d'attaquer et de tuer des soldats canadiens, mais qui était prêt à donner sa vie pour la cause des Métis²⁹. Si Riel avait donné aux Métis la liberté de mener

une « guerre totale », aurions-nous plutôt assisté à une guerre qui aurait préfiguré la guerre des Boers, avec les tactiques de guérilla qui l'ont caractérisée?

Les Canadiens ont dû surmonter de nombreuses difficultés dans leurs opérations. Dès le départ, la campagne visant la destruction des forces métisses était un véritable cauchemar logistique, car les forces canadiennes croyaient qu'elles disposaient d'une puissance amplement supérieure à celle de leur adversaire. En outre, le ministre canadien responsable, sir Adolphe Caron, avait tout mis en œuvre pour établir un système de logistique et de transport qui dépendait de l'entreprise privée. La préparation insuffisante des militaires canadiens avait apparemment motivé le recours à cette solution qui a fini par coûter 4,5 millions de dollars au gouvernement, ce qui était



Glenbow Archives, NA-1063-1

Gabriel Dumont, Red River, Alberta

une somme d'argent énorme à la fin du XIX^e siècle³⁰. Les services militaires, médicaux et d'approvisionnement ont été improvisés en tout juste quatre jours. La variété des armes employées ne préoccupait pas particulièrement les dirigeants : les soldats sont donc partis au combat armés de carabines et de fusils Snider, Winchester et Martini-Henry. De même, ils ont emporté trois types de munitions qu'il fallait distribuer à des unités souvent très éloignées les unes des autres. Certaines se sont avérées inutilisables ou ont disparu. Le Major-Général Thomas Strange, qui commandait la force de campagne de l'Alberta, est arrivé à la Butte aux Français armé d'à peine 22 obus d'artillerie³¹.

Les forces britanniques et canadiennes ont sans doute péché par excès de confiance, persuadées qu'elles étaient d'avoir la victoire au bout des doigts. L'unique défaite des forces de l'Empire

britannique aux mains de populations autochtones remontait à la bataille d'Isandlwana, contre les Zoulous, en 1879. Cette feuille de route exceptionnelle confortait les militaires dans leur sentiment d'invincibilité par rapport aux combattants autochtones. Elle ne se traduisait toutefois pas par une supériorité réelle sur le champ de bataille, car des troupes trop confiantes qui se heurtent à une résistance se retrouvent parfois doublement démoralisées. Les chefs canadiens étaient extrêmement faibles, mais Middleton expliquait la lenteur et la procrastination par l'inexpérience de ses subalternes. Ce dernier avait très peu confiance en ses soldats, et ces derniers le lui rendaient bien. Le Major-Général était d'avis qu'il avait évité la défaite à la bataille de Batoche, mais d'autres n'oublieraient pas qu'il avait été incapable d'employer sa cavalerie ou de manœuvrer ses troupes, ou encore que la tiédeur de son approche avait réduit à néant l'esprit combatif de ses hommes³².

Du côté des rebelles, le plus grand échec a été l'incapacité de la coalition autochtone³³ d'assurer un approvisionnement suffi-

sant en munitions (logistique/principe de l'administration). Leur incompréhension des avantages politiques que la révolte offrait au gouvernement n'a certainement pas aidé non plus leur cause. Faute de munitions, les Autochtones luttant à Batoche en étaient supposément réduits à lancer des cailloux et des clous vers la fin de l'affrontement³⁴. Cela illustre à quel point ils avaient échoué à planifier leurs besoins. Les Métis et les Indiens s'approvisionnaient en armes presque exclusivement auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson et d'autres petits fournisseurs, mais ces sources de fournitures se sont taries dès que le gouvernement provisoire a été établi. On sait qu'ils ont attaqué le magasin d'armes de *Walters and Baker* à Batoche et y ont dérobé une certaine quantité d'armes et de munitions, mais cela n'a évidemment pas été suffisant³⁵. On ignore par quel autre moyen les rebelles ont pu acquérir des munitions après le début des combats, mais il ne fait pas de doute qu'ils ont échoué à en obtenir de grandes quantités, car



Topley Studio/Bibliothèque et Archives Canada PA-025509

Major-général Sir Frederick D. Middleton

les forces autochtones ont été incapables de remporter une victoire décisive sur les forces du Canada au terme des deux combats à la Butte aux Français. De plus, le manque de munitions et la concentration des forces ennemies ont été des facteurs cruciaux de la défaite à Batoche.

Du point de vue des Autochtones, ce qui suscite l'admiration n'est pas le principe de la guerre qui a été le plus déterminant dans la victoire de Middleton, mais bien les victoires remportées par les Métis et leurs alliés indiens contre les Canadiens et les Britanniques au cours des batailles de Duck Lake, Frog Lake, Fish Creek, Cut Knife et, au début, à la Butte aux Français³⁶. Ces cinq engagements, souvent réduits au rang de simples échauffourées dans les ouvrages d'histoire canadienne, comptent comme des victoires importantes pour les peuples autochtones. Ils ont également influé sur la capacité des Canadiens à maintenir leur effort de guerre et à préserver le moral des troupes. On est en droit de se demander si l'importance de ces engagements n'est pas minimisée dans les ouvrages d'histoire parce qu'ils ne soutiennent pas l'idéal du Canada comme pays avant-gardiste et progressiste³⁷.

Riel disposait de très peu d'hommes sur le terrain (environ 250, d'après de multiples sources), mais beaucoup d'entre eux étaient d'excellents cavaliers, connaissaient le terrain et possédaient plus d'expérience que leurs adversaires en matière de combat et de chasse. Ils avaient aussi bon nombre d'avantages par rapport à Middleton et à ses troupes en ce qui concerne les principes de la guerre, tels que le maintien de l'objectif et du moral³⁸, l'action offensive, la surprise, la sécurité, l'économie d'effort et la coopération. Sur le plan de la concentration de la force, de la souplesse et de l'administration, toutefois, ils avaient des lacunes. Or, ces trois facteurs se sont avérés décisifs. Par exemple, à Batoche, Dumont est parvenu à faire s'échouer le navire à vapeur canadien NORTHCOTE (armé d'une mitrailleuse Gatling) et à le mettre hors de combat. Ce dernier n'a donc pas pu jouer un rôle d'importance dans la bataille du 9 mai³⁹. Bref, Dumont avait connu du succès au cours de la phase initiale de la bataille, mais il a été incapable de poursuivre son action offensive (pas plus que défensive) faute de munitions (principe de l'administration).

Même si Riel a remporté de multiples succès, il n'a pas réussi à rallier davantage d'Autochtones à sa cause. Il bénéficiait en outre de très peu de soutien logistique en ce qui concernait les armes et les munitions. Enfin, le grand nombre de femmes et d'enfants présents à Batoche a empêché les combattants métis de se déplacer promptement dans les prairies⁴⁰, ce qui allait à l'encontre du principe de la souplesse. Cette situation a eu des conséquences sur l'application de certains autres principes et a forcé les combattants à concentrer leur résistance à un endroit précis, ce qui a entraîné leur seule et unique défaite décisive. À la bataille

de Batoche, qui a duré quatre jours, les Métis ont tenu en échec une force plus nombreuse et mieux équipée que la leur. À un certain moment, les Canadiens s'apprêtaient même à battre en retraite et à s'avouer vaincus. À la dernière minute, un officier a choisi, au mépris des ordres, de mener une charge contre les lignes des Métis. Sa réussite a montré à quel point l'approvisionnement déficient avait affaibli les rebelles métis. De nombreux auteurs métis, de même que certains chefs métis, ont remis en question la véracité du récit que l'on fait de la révolte dans l'histoire officielle du Canada. Howard Adams⁴¹, un universitaire et activiste métis influent du XX^e siècle, a écrit que l'histoire du Canada présente les Autochtones comme étant des gens simples et honnêtes qui étaient condamnés à échouer et à sombrer dans l'oubli, à l'instar de tous les Indiens. Jusqu'à sa mort, Adams s'est insurgé contre cet affront néocolonialiste à tous les peuples autochtones du Canada⁴².



Bibliothèque et Archives Canada C-002425

Bataille de Fish Creek.

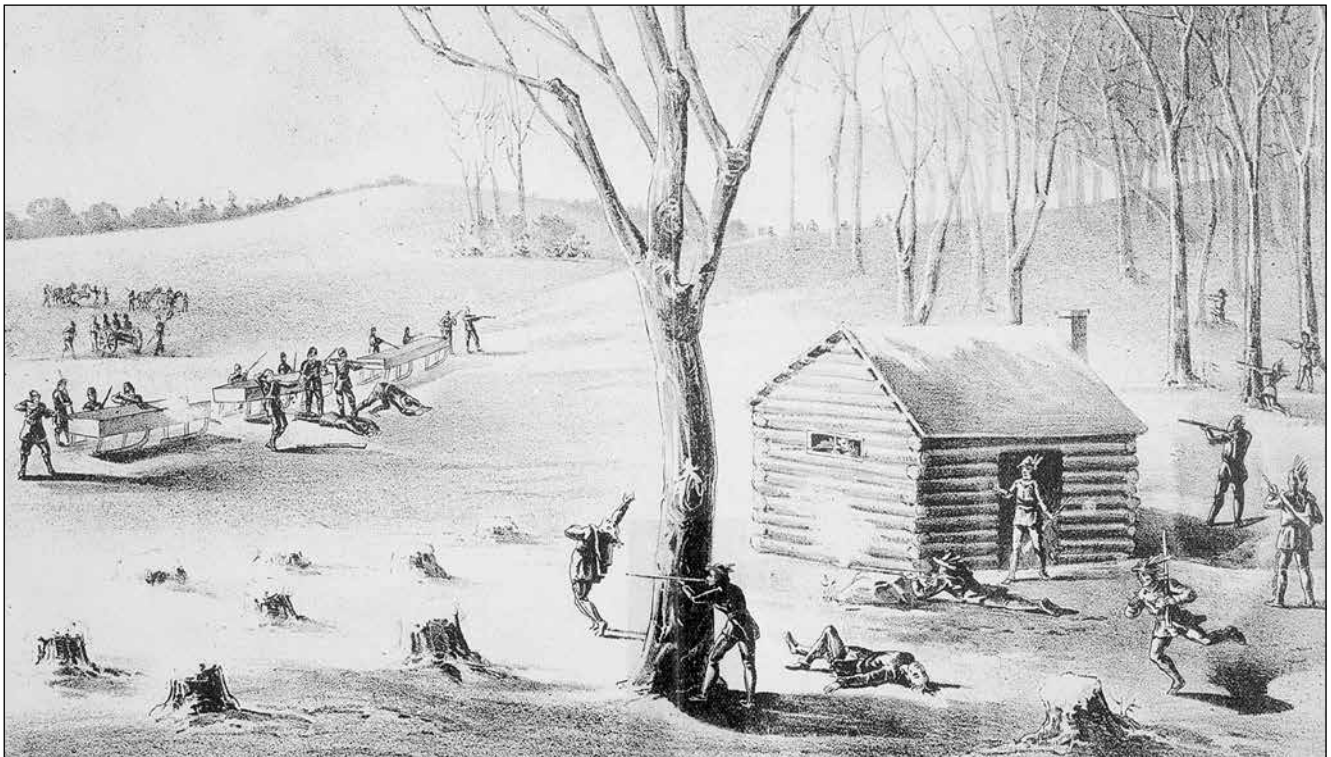


Glenbow Archives NA-1039-1

Louis Riel et ses associés.

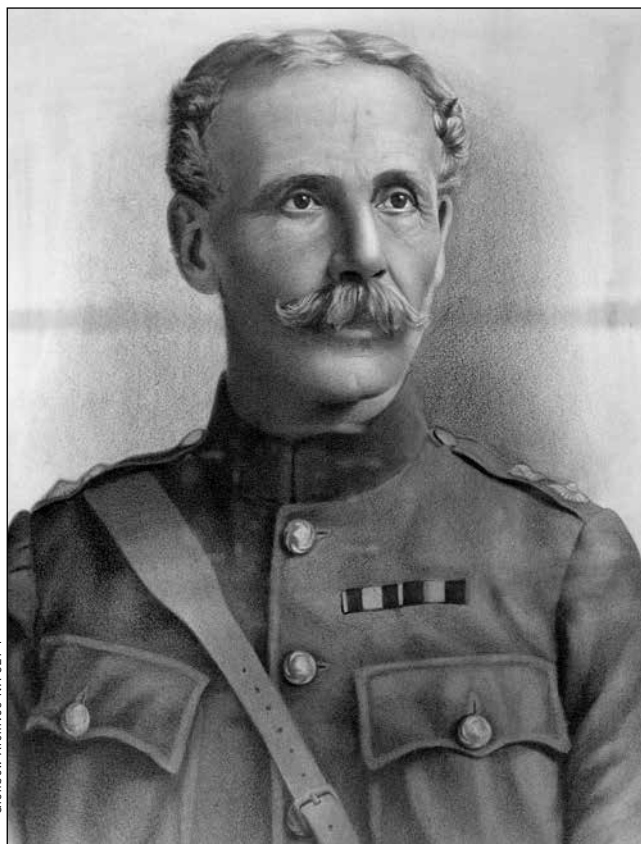
Chronologie⁴³

- 24 mars 1884 Les Métis du bras sud de la rivière Saskatchewan se réunissent à Batoche pour discuter de leurs doléances. Les 30 représentants votent en faveur de la proposition d'inviter Louis Riel à revenir au Canada à titre de conseiller politique et de chef.
- 6 mai 1884 À une réunion conjointe, les Métis du bras sud et les Métis anglais passent plusieurs résolutions définissant leurs doléances et adoptent la motion de demander l'assistance de Louis Riel.
- 18 mai 1884 La délégation des Métis quitte Batoche pour le Montana afin de demander l'aide de Louis Riel.
- 16 décembre 1884 Louis Riel envoie au secrétaire d'État une requête décrivant les doléances et les exigences des Métis.
- 28 janvier 1885 Le Cabinet de John A. Macdonald autorise l'établissement d'une commission de trois personnes chargée d'étudier et de régler les réclamations des Métis au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- 5 mars 1885 Louis Riel et un groupe d'éminents Métis se réunissent en secret. Ils signent un document dans lequel ils font le serment de « sauver notre pays de la mauvaise gouverne, en prenant les armes s'il le faut ».
- 18 mars 1885 Les Métis prennent l'église de St. Anthony. Ils capturent des otages et coupent les lignes télégraphiques à Clarke's Crossing.
- 19 mars 1885 Les Métis constituent les ministères et l'armée du gouvernement provisoire de la Saskatchewan.
- 21 mars 1885 Le gouvernement provisoire exige que la Police à cheval du Nord-Ouest lui cède le fort Carlton.
- 22 mars 1885 La milice de Winnipeg reçoit l'ordre de se tenir prête à combattre et le Major-Général Frederick Dobson Middleton se voit confier le commandement des troupes.
- 26 mars 1885 Les forces métisses, commandées par Gabriel Dumont, s'engagent dans une escarmouche imprévue avec les policiers à cheval du surintendant L.F. Crozier et des volontaires à Duck Lake. Les policiers sont mis en déroute.
- 27 mars 1885 La Police à cheval du Nord-Ouest abandonne le fort Carlton (qu'elle incendie accidentellement en le quittant) et se réfugie à Prince Albert.
- 28 mars 1885 Les nouvelles de l'accrochage de Duck Lake arrivent dans l'Est du Canada. Le gouvernement fédéral lève une force de la milice canadienne. Deux semaines plus tard, trois colonnes de la force de campagne du Nord-Ouest se mettent en marche.
- 29 mars 1885 Le guerrier assiniboine Ikteh tue l'instructeur agricole Payne dans la réserve de Mosquito.
- 30 mars 1885 Le « siège de Battleford » commence. Pitikwahanapiwiyin (Poundmaker) arrive au fort Battleford. L'agent responsable des Indiens refuse de le recevoir. Les bandes réunies à Battleford mettent la ville à sac.
- 2 avril 1885 Massacre de Frog Lake. Des membres de la nation crie de Mistahimaskwa, dirigés par Ayimisis et Kapapamahchakwew (Wandering Spirit), tuent l'agent responsable des Indiens, Quinn, et huit autres Blancs.



Bataille du lac aux Canards.

- 3 avril 1885 Des Cris des bandes Little Hunter et Blue Quill mènent un raid contre un entrepôt gouvernemental à Saddle Lake (130 km au nord-est d'Edmonton).
- 17 avril 1885 La bande de Mistahimaskwa capture le fort Pitt. Mistahimaskwa négocie avec la Police à cheval du Nord-Ouest afin que celle-ci évacue le fort.
- 24 avril 1885 Gabriel Dumont prend la colonne de Middleton dans une embuscade à Fish Creek.
- 24 avril 1885 Le Lieutenant-Colonel William Otter lève le « siège » du fort Battleford sans avoir à combattre, les bandes qui tenaient le fort ayant quitté les lieux pour établir leur campement à Cutknife Hill.
- 26 avril 1885 Des Indiens attaquent un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Lac La Biche, en Alberta.
- 2 mai 1885 La colonne du Colonel Otter attaque le campement de Pitikwahanapiwiyn à Cut Knife Hill. Otter est contraint de reculer jusqu'à Battleford. Pitikwahanapiwiyn empêche les Indiens d'attaquer les soldats en retraite.



Glenbow Archives, NA-827-1

Lieutenant-colonel William Dillon Otter

- 9-12 mai 1885 Bataille de Batoche. Middleton vient à bout des forces métisses au bout de quatre jours de combats.
- 14 mai 1885 À Eagle Hills, les bandes indiennes de Battleford capturent un train devant ravitailler la colonne du Colonel Otter. Vingt-et-un cheminots sont faits prisonniers.
- 15 mai 1885 Louis Riel capitule et est emmené à Regina pour y comparaître.

- 26 mai 1885 Pitikwahanapiwiyn se rend au Général Middleton au fort Battleford.
- 28 mai 1885 La bande de Mistahimaskwa et le Major-Général T.B. Strange s'affrontent à la Butte aux Français.
- 3 juin 1885 Les forces de Steele et de Mistahimaskwa prennent part à un accrochage à Loon Lake.
- 2 juillet 1885 Mistahimaskwa se rend à la Police à cheval du Nord-Ouest au fort Pitt.
- 6 juillet 1885 Riel est officiellement accusé de haute trahison.
- 20 juillet-1^{er} août 1885 Au terme de son procès, Riel est déclaré coupable de trahison. Le juge Hugh Richardson le condamne à être pendu le 18 septembre.
- 24 juillet 1885 William Henry Jackson est déclaré non coupable au motif de l'aliénation mentale. Il est envoyé à un asile d'aliénés au Manitoba.
- 5 août 1885 Sir John A. Macdonald demande que des accusations de meurtre soient portées contre les Indiens ayant combattu à Frog Lake et ayant pris part à l'assassinat de Payne.
- 13 août 1885 Au terme d'un procès pour trahison, Kapeyakwaskonam (One Arrow) est déclaré coupable et condamné à trois ans d'emprisonnement.
- 14 août 1885 Des Métis ayant participé à la révolte plaident coupable à une accusation de trahison et reçoivent des sentences d'emprisonnement allant de un à sept ans.
- 17-19 août 1885 Au terme d'un procès pour trahison, Pitikwahanapiwiyn est déclaré coupable et condamné à trois ans d'emprisonnement.
- 9 septembre La Cour du Banc de la Reine du Manitoba rejette l'appel de Riel.
- 11 septembre 1885 Au terme d'un procès pour trahison, Mistahimaskwa est déclaré coupable et condamné à trois ans d'emprisonnement.
- 25 septembre 1885 Kapapamahchakwew (Wandering Spirit) subit son procès à Battleford et est condamné à mort par pendaison.
- 5 octobre 1885 Ikteh et Man Without Blood sont déclarés coupables d'avoir tué Payne et condamnés à mort par pendaison.
- 10 octobre 1885 Au terme d'un procès lié aux événements de Frog Lake, cinq Indiens sont déclarés coupables et condamnés à mort par pendaison.
- 22 octobre 1885 Le Comité judiciaire du Conseil privé rejette l'appel de Riel.
- 9 novembre 1885 La commission médicale établie pour étudier l'état de santé mentale de Riel présente son rapport au premier ministre. Ses membres sont divisés. Le Cabinet décide d'appliquer quand même la peine de mort.
- 16 novembre 1885 Louis Riel est pendu à Regina.
- 27 novembre 1885 Kapapamahchakwew et sept autres Indiens sont pendus à Battleford.

Conclusion

J'espère avoir réussi à présenter la seconde révolte des Métis de 1885 selon la vision qu'en ont les Autochtones. Dans cette perspective, il s'agit d'une guerre de conquête et d'une guerre totale menée contre des peuples qui souhaitaient seulement qu'on leur rende justice. Le gouvernement du Canada n'avait pas établi son autorité de façon légitime, puisqu'il n'avait pas respecté les exigences du traité concernant les peuples autochtones des Prairies. Si Middleton avait été souple et ouvert à négocier, y aurait-il au Canada, aujourd'hui encore, autant de problèmes, de causes devant les tribunaux et de négociations de droits territoriaux? L'adjudant-chef André Normandin est d'avis que les membres des FAC doivent comprendre la mission globale et les intérêts à long terme du Canada lorsqu'ils s'engagent dans un conflit⁴⁴. Pour y parvenir, nous devons nous pencher sans arrogance et de façon honnête et franche sur les raisons pour lesquelles le Canada a connu la victoire ou la défaite, sans perdre notre capacité d'autocritique et d'analyse, et nous demander si ce que nous avons accompli sert les intérêts à long terme de notre pays. On dira sans doute que les militaires doivent simplement obéir aux ordres qui leur sont donnés, sans les remettre en question, mais je crois que cette perception est à la fois erronée et pernicieuse. En l'occurrence, au lieu de vivre au sein d'un partenariat qu'il aurait été possible d'établir il y a plus d'un siècle, de nombreux peuples autochtones vivent aujourd'hui dans la pauvreté et sont affligés de problèmes de société que l'on peut

attribuer à la façon dont les forces canadiennes ont mené leur guerre de conquête. Nous ne pouvons qu'imaginer ce que serait leur vie si les militaires avaient eu la prévoyance et le courage de parler à leurs chefs politiques de solutions durables pour le Canada. À ceux qui se demandent pourquoi les MR devraient recevoir une pareille instruction, je dirai que dans les faits, elle prépare aux débats et met les enjeux dans leur contexte, éclaire la chaîne de commandement et aide à l'exécution de toute mission. Les soldats sont eux aussi des citoyens investis de droits et d'obligations au sein de la société canadienne.

On m'a reproché d'avoir appelé Louis Riel « mon frère ». J'aime mieux appeler Louis Riel « mon frère » que de faire comme certains hommes qui appellent les Orangistes « leurs frères ». J'aime mieux être parent avec un Métis, que d'être parent avec certains hommes politiques, qui cherchent à écraser notre race et à détruire notre religion. Et je n'ai jamais eu honte d'un pendu quand il a été pendu pour l'amour de son pays. Je n'ai jamais eu honte d'un De Lorimier, d'un Duquet, d'un Chénier, je n'ai jamais eu honte de mon père fait prisonnier en 1837 parce qu'il aimait son pays.

~ Honoré Mercier, le 7 mai 1886⁴⁵

RMC



Bataille de Batoche

1. Texte tiré d'un discours par Edward Blake, *Hansard (Débats de la Chambre des communes)*, 4^e législature, 4^e session, vol. 1, 1882, p. 1108. Cité par Honoré Mercier, chef du Parti national et ancien chef des Libéraux dans l'opposition, à l'Assemblée législative de Québec, le 7 mai 1886.
2. A. Oscar Kawagley, *A Yupiaq Worldview: A Pathway to Ecology and Spirit*, Prospect Heights, Illinois, Waveland Press, Inc., 1995, p. 8.
3. David W. Grebstad, « Diplomatie de la chaloupe à rames : l'approche pangouvernementale du Dominion du Canada à la Rébellion de la rivière Rouge », dans *Revue militaire canadienne*, vol. 13, n° 3 (été 2013), p. 5766. Cet article est un exemple probant de la vision du monde véhiculée au Canada relativement au manque d'égard pour la souveraineté des peuples autochtones au Canada et sur l'île de la Tortue en général. L'auteur ne s'oppose pas aux Métis, expliquant qu'ils souhaitent protéger leur mode de vie, mais il souligne que la Compagnie de la Baie d'Hudson administrait le territoire en question. Je suis persuadé que les peuples autochtones ne considéraient pas la Compagnie comme un gouvernement, mais plutôt comme un autre acteur qui faisait obstacle à leur contrôle des territoires ancestraux. L'auteur emploie le terme « pangouvernemental », ce qui comprend pour lui la diplomatie, le développement et la défense. En 1869, Macdonald a berné les peuples de la rivière Rouge quant aux véritables conséquences de leur adhésion au Canada. La Cour suprême du Canada a elle aussi affirmé que le gouvernement avait agi avec probité dans les négociations concernant les droits de tous les peuples de la rivière Rouge. Enfin, le terme « défense » employé dans le contexte de l'approche pangouvernementale est trompeur, à mon avis, car on ne parle pas d'une opération défensive du gouvernement canadien, mais bien d'une guerre de conquête.
4. J'ai suivi le PIL à distance en 2008-2009, puis j'ai fait la partie en résidence en 2012.
5. Pendant le cours, j'ai entendu un membre du personnel dire que le PIL ne visait pas à stimuler les MR et à les faire apprendre, mais plutôt à les amener à réseauter, c'est-à-dire à dresser une liste de contacts à l'échelle des FAC qui les aidera à réaliser les objectifs de l'organisation (conversation personnelle, 2012). Je suis d'avis qu'il faut engager un débat global sur le type d'éducation que nous devons donner à nos MR et sur ce que devraient être les résultats de cette éducation. Maxime Rondeau et Lisa Tanguay, « Quelle éducation pour les militaires du rang? », dans *Revue militaire canadienne*, vol. 13, n° 3 (été 2013), p. 49-56.
6. *Qualification intermédiaire en leadership*, Division de l'apprentissage à distance, Centre de perfectionnement professionnel des MR, version 8.08 du PIL, 2006.
7. Anthony J. Hall, *The Bowl with One Spoon. Part One: The American Empire and the Fourth World*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2003.
8. Quand des honneurs de bataille ont été décernés en 1886, tous les régiments canadiens qui ont participé à la lutte contre les « rebelles » en ont reçu. La victoire du Canada aux dépens des Métis et des Indiens en 1885 est vue comme étant justifiée parce qu'elle a servi à faire respecter la législation canadienne dans l'Ouest et a confirmé la supériorité du mode de vie britannique sur celui des races dites inférieures. Le régiment des Voltigeurs de Québec possède les honneurs de bataille suivants : Nord-Ouest du Canada 1885 (cette date figurait sur l'insigne de coiffure du régiment de 1928 à 1984), Mont-Sorrel, Côte 70, Somme 1916, Ypres 1917, Arras 1917 et Amiens. Je soupçonne que le régiment a retiré le terme « rébellion » de ses honneurs en 1984 par souci des convenances.
9. *Le Petit Robert de la langue française*, version électronique, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2015.
10. Lawrence J. Barkwell, *The Reign of Terror against the Métis of Red River*, Winnipeg, Manitoba, Louis Riel Institute, 2008.
11. Auguste-Henri De Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935.
12. Ghislain Otis, *L'adoption coutumière autochtone et les défis du pluralisme juridique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013.
13. Hall, p. 31.
14. *Ibid.*
15. Barkwell.
16. Bernard Saint-Aubin, *Louis Riel: Un destin tragique*, Montréal, La Presse, 1985, p. 214-247.
17. Jennifer Reid, *Louis Riel and the Creation of Modern Canada: Mythic Discourse and the Postcolonial State*, Winnipeg, Manitoba, University of Manitoba Press, 2012.
18. Je me permets d'indiquer qu'un de mes ancêtres, mon arrière-arrière-grand-père Moïse Ouellette, faisait partie de cette expédition, et que ma famille a eu l'honneur d'accueillir Riel à son domicile lorsqu'il est rentré dans les Territoires du Nord-Ouest. Moïse Ouellette était aussi membre du gouvernement provisoire de 1885.
19. Macdonald avait en outre besoin d'un motif pour justifier la construction du Chemin de fer Canadien Pacifique, au bord de la faillite, qui avait coûté des millions de dollars, et il a obtenu le financement requis du parlement. Ismène Toussaint, *Louis Riel : Le bison de cristal. Hommage*, Montréal, Québec, Les Éditions internationales Alain Stanké, 2000.
20. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
21. Saint-Aubin.
22. *Ibid.*
23. Le père de Moïse Ouellette, Joseph Ouellette, a perdu la vie à 93 ans le quatrième et dernier jour de la bataille de Batoche. Une fois que les positions des Métis avaient subi l'assaut et avaient presque été dépassées, il est resté derrière pour permettre à son fils de conduire son épouse et ses enfants en lieu sûr. Gabriel Dumont a plus tard tenu les propos suivants au sujet du « vieux » Ouellette : « Mes compagnons et moi-même avons combattu jusqu'au sommet de la colline, entre la maison et le magasin de Fisher, et nous avons tenu notre position à cet endroit. C'est là que le vieux Ouellette a été tué. Il faut dire ceci : c'est son courage qui nous a tous permis de tenir bon. Malgré ses quatre-vingt-treize ans, il refusait de quitter le champ de bataille. Plusieurs fois, je lui ai dit "Père, il faut battre en retraite." Chaque fois il m'a répondu "Un moment encore. Je veux juste tuer un autre Anglais." Je lui ai répondu "D'accord, nous allons mourir ici." Quand il a été abattu, je l'ai remercié et il m'a dit de partir. » [TCO]
24. Julia Keller, *Mr. Gatling's Terrible Marvel: The Gun That Changed Everything and the Misunderstood Genius Who Invented It*, Londres, Penguin Books Ltd., 2008.
25. Saint-Aubin. À la bataille de Duck Lake, la force de 100 hommes du Major Crozier aurait été anéantie si Riel n'était pas intervenu pour prévenir le massacre et laisser Crozier s'échapper.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. Neveu de Riel et témoin indirect.
29. Marcien Ferland, *Au temps de la Prairie : L'histoire des Métis de l'Ouest canadien racontée par Auguste Vermette, neveu de Louis Riel*, Saint-Boniface, Manitoba, Les Éditions du Blé, 2006.
30. Cela nous rappelle les 300 millions de dollars qu'a coûtés le siège d'Oka de 1990, contre les Mohawks (Lubacon News). La situation n'était d'ailleurs pas si différente, car l'intervention de la force militaire n'a pas permis de régler les enjeux liés aux droits des Autochtones et aux droits de l'homme. Elle n'a fait que retarder le règlement des questions concernant l'État canadien et les droits des Autochtones. Bob Beal et Rod MacLeod, « Rébellion du Nord-Ouest » (2008), consulté le 1^{er} août 2013, dans *Encyclopédie canadienne*, <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/north-west-rebellion/>.
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*
33. Barkwell. J'emploie le terme « coalition » parce que le chercheur Lawrence Barkwell a répertorié tous les peuples autochtones qui ont participé à la révolte, et que les combattants provenaient de nombreux milieux différents.
34. Norman Lester, *Le livre noir du Canada anglais. Tome 1*, Montréal, Les Intouchables, 2001, p. 146-167. Aussi : Toussaint.
35. Saint-Aubin.
36. Beal et MacLeod.
37. Hall.
38. On dit que Middleton avait très peu confiance dans les habiletés des soldats canadiens-français et leur adhésion aux objectifs ultimes de la campagne. Pour cette raison, les régiments de carabiniers et de voltigeurs ont très peu contribué aux combats, étant surtout affectés à des tâches en garnison. Pierre Vennat et Michel Litalien, *Carabiniers et voltigeurs contre Louis Riel : histoire militaire et politique inconnue*, Montréal, Éditions du Méridien, 2003.
39. Saint-Aubin.
40. *Ibid.* Aussi : Toussaint.
41. Adams est un ancien chef métis qui a refusé des fonds fédéraux qui étaient destinés à fédérer les Métis dans les années 1970. Il a écrit abondamment sur le néocolonialisme et l'emploi de fonds fédéraux pour assimiler des organisations d'Autochtones.
42. Howard Adams, *Tortured people: The Politics of Colonization*, édition révisée, Penticton, Colombie-Britannique, Theytus Books, 1999.
43. Tiré de la page Web « The Northwest Resistance, Chronology of Events », consultée le 8 novembre 2013, <http://library.usask.ca/northwest/background/chronol.htm>.
44. Allocution prononcée par l'adjutant-chef Normandin le 7 novembre 2008 devant la 5^e Ambulance de campagne, à Valcartier, au Québec.
45. Extrait d'une allocution prononcée par Honoré Mercier à l'Assemblée législative de Québec le 7 mai 1886.